

Réf: Dossier 402469

Avis de constitution

SOCIETE « DESERT GOLD COTE D'IVOIRE »

Siège BINGERVILLE-PALMERAIE DJOBISSANDRET 2
EN ALLANT VERS LE TRIBUNALAL NON LOIN DU GROUPE
SCOLAIRE ARIMATE, Lot 133, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DESERT GOLD COTE D'IVOIRE »

Objet : -Recherche ,exploitation et exploitation minière;
Et généralement ,toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE-PALMERAIE DJOBISSANDRET 2
EN ALLANT VERS LE TRIBUNALAL NON LOIN DU GROUPE
SCOLAIRE ARIMATE, Lot 133, Ilot 18

Dirigeant(s) M SCHARF JARED WILLIAM (COGÉRANT), M SIDIBE SOULEYMANE SATIGUY (COGÉRANT), M SIDIBE SORY (COGÉRANT), M SANOGO DAOUDA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04354 du 15/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24070/GTCA/RC/2025 du 15/04/2025

